



Point accueil écoute jeunes (Paej) Grille d'analyse du projet – Aide au diagnostic Fiche de synthèse

Dans le cadre du déploiement de la PS Paej et du conventionnement avec les Paej existants, les Caf sont invitées à engager un travail de diagnostic des structures et des projets mis en œuvre. Ce travail de diagnostic peut s'étendre sur la durée du conventionnement avec la structure dans le cadre de son premier agrément (un an renouvelable), conformément à la lettre circulaire n° 2022 – XX.

Cette grille d'aide à l'analyse des projets des Points accueil écoute jeunes constitue un support à l'usage des Caf. Elle rappelle de façon synthétique les différents points clé du référentiel national qui pourront permettre de mettre en évidence les éventuels écarts entre le projet mis en œuvre et le référentiel.

Les Caf devront, en particulier, être attentives à la capacité des structures à :

- Développer des actions en direction des adolescents, des jeunes et de leur entourage ;
- Mettre en œuvre d'une offre de service combinant des actions individuelles et collectives ;
- Intervenir dans une logique d'aller-vers s'appuyant sur des modalités d'intervention itinérantes et/ou « hors les murs »
-

Les structures les plus éloignées de ces différents critères devront faire l'objet d'un accompagnement par la Caf afin de faire évoluer leur projet.

Nature de la structure

Coordonnées du Paej :

Nom :
 Adresse principale :
 ? :
 @ :
 Personne référente du projet :
 Nom du gestionnaire :
 Date d'ouverture : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Statut du gestionnaire :

- ☐ Association
☐ Collectivité locale
☐ Autre :

Périmètre d'intervention :

- ☐ Local
☐ Départemental
☐ Infra-départemental
☐ Interdépartemental

Nombre d'antennes :

Nombre de permanences d'écoute :

Actions itinérances oui ☐ non ☐

Descriptif du projet

		Commentaires
Activités du gestionnaire (hors Paej)		
Objectifs définis par la structure pour le projet Paej		
Principales actions mises en œuvre		
Lisibilité du projet Paej au regard des autres activités du gestionnaire	☐ Partiellement atteint ☐ Atteint	

Objectifs et actions mises en œuvre

	Critères du référentiel	Mis en œuvre	Marge de progression
Public visé (Point II – d du référentiel)	Jeunes de 12 à 25 ans	☐	
	Parents ou proches de jeunes en difficultés	☐	
	Professionnels de l'entourage quotidien	☐	
Objectifs stratégiques du projet (Point II-c du référentiel)	Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et leur famille, les adultes, les institutions et la société dans son ensemble	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Participer au « bien-être » des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
Activités mises en œuvre / Offre de service (Point III du référentiel)	Permanence d'accueil physique et téléphonique	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Sur rendez-vous	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Sans rendez-vous	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Accompagnement personnalisé des jeunes adaptés à leurs besoins	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Actions collectives	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Actions d'allers-vers, itinérantes ou « hors les murs »	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	

	Actions de repérage	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
	Présence des professionnels sur les réseaux sociaux (notamment via Promeneurs du Net)	☐ Non mis en œuvre ☐ En cours ☐ Atteint	
Amplitude de fonctionnement (Point IV.2 du référentiel)	Accueil physique et dématérialisé	%	
	Actions « Hors les Murs »	%	
	Réunion d'équipes et partenariat	%	
Partenariat (Point V.c du référentiel)	Mobilisation et soutien d'un réseau d'acteurs et de ressources de proximité	☐	
	Formalisation du partenariat (protocole de coopération pluriannuel ou conventions bilatérales)	☐	

Inscription locale du projet

Zone d'intervention du projet	
--------------------------------------	--

	Mis en œuvre	Commentaires
Synthèse des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse		

	Mis en œuvre	Commentaires / Marge de progression
Cohérence du projet avec les objectifs du projet jeunesse de territoire couvert et des priorités fixés par les accords-cadres (schéma départemental de service aux familles, convention territoriale globale, projet social de territoire...)	☐ Non mis en œuvre ☐ Partiellement atteint ☐ Atteint	
Mise en œuvre d'une instance de suivi et/ou de pilotage du Paej	☐ Non mis en œuvre ☐ Partiellement atteint ☐ Atteint	

Budget et cofinancement

	Mis en œuvre	Commentaires
Equilibre global du budget	☐	
Autres financements Caf	☐	
Cofinancements	☐	

Moyens humains

	Critère du cahier des charges	Mis en œuvre	Commentaires
Fonctions des personnels de l'équipe (Point IV. 1. a du référentiel)	Premier accueil	☐	
	Intervenant-e chargé-e de la mise en œuvre de l'offre de service	☐	
	Coordonnateur·trice	☐	
	Direction / encadrement	☐	
	Gestion administrative	☐	
	Entretien des locaux	☐	
	Personnel médical	☐	
	Autre	☐	
Qualification des équipes (Point IV. 1. b du référentiel)	Animation, l'éducation spécialisée, travail social, psychologues cliniciens.	☐	
	Pluridisciplinarité	☐	

Moyens matériels

	Critère du cahier des charges	Mis en œuvre	Commentaires / marge de progression
Implantation (point IV.2 du référentiel)	Permanence d'accueil principale	☐ Non mis en œuvre ☐ Partiellement atteint ☐ Atteint	
	Permanence(s) d'écoute	☐ Non mis en œuvre ☐ Partiellement atteint ☐ Atteint	
	Antenne(s) territorialisée(s)	☐ Non mis en œuvre ☐ Partiellement atteint ☐ Atteint	
	Antenne(s) mobile(s)	☐ Non mis en œuvre ☐ Partiellement atteint ☐ Atteint	
	Cohérence de l'implantation des permanences et des antennes	☐ Non mis en œuvre ☐ Partiellement atteint ☐ Atteint	
Locaux (Point IV.3 et IV.4 du référentiel)	Taille et configuration adaptées	☐	
	Convivialité	☐	
	Visibilité	☐	
	Espaces clos	☐	

Evaluation

Méthodologie et indicateurs d'évaluation du projet définis par la structure	
--	--

PRECONISATIONS